L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 92, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI 30 JUILLET 1884

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits suivants des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 30 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition :

1.—Une exposition universelle..... sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884.....

6.—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis..... à nommer des commissaires afin d'organiser leurs sections à l'Exposition.....

8.—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette question, seront traités avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10.—Au premier novembre 1884 on avant, les commissaires étrangers devront présenter au Commissaire Général les plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

15.—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droits d'entrée.

18.—La classification des objets exposés comprend les grands groupes suivants :

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufactures, métaux, minéraux et sels.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'art.
X. Pisciculture.

21.—Tout les objets possibles seront pris pour prototype contre tout droit, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, les pertes ou dommages quelque que soit la cause ou l'étendue du dommage causé.....

31.—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées..... Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes.....

32.—Toute force motrice dépassant la quantité accordée par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel.....

34.—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosives, explosives ou en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38.—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition.....

43.—Du temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44.—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.....

SAMUEL MULLEN, Chef des Installations.

Approuvé :
E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans :

ART. 8.—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance aussitôt que possible avec le Directeur Général, afin d'examiner toutes les questions concernant leurs compatriotes, spécialement les moyens (locaux) dont ils disposeront, les frontières leurs rapport à la distribution de l'espace et la répartition de chaque section nationale et la répartition de leurs produits dans les différentes classes.

ART. 17.—Toutes les applications étrangères devront être adressées au Commissaire Général, avec une forme spéciale fournie par le Directeur Général aux Commissions étrangères..... Des formes imprimées, conformes à ces règlements, seront fournies gratis.....

E. A. BURKE,
Directeur-Général.
ED. RICHARDSON,
Président.

La Nouvelle-Orléans, ce 24 mai 1884.

Le Conseil Général :
Le Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Sur ma demande, la Direction de l'Exposition Universelle a bien voulu consentir à prendre 50 abonnements de six mois à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans et 50 au "Messager Franco-Américain" de New-York.

Les deux journaux seront servis aux adresses qui suivent, afin de répandre dans le public Français tous les renseignements de nature à faire apprécier au gouvernement de la République, ainsi qu'à nos industriels, l'importance et le but de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Liste des destinataires :

MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St-Etienne, Roubaix, Cavarre, Lille, Reims, Epernay, Bouviers, Arras, Bayonne, Beaugon Brest, Caen, Cherbourg, Clermont, Ferrand, Cognac, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbeuf, Limoges, Montpellier La Rochelle, Sedan, Toulouse, Perigueux, Alger, Constantine, Philippeville.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux de Paris—Le XIXe Siècle, l'Economiste Français, La France, Le National, Le Pays, Le Petit Journal, Le Siècle, Le Soir, Le Temps, Le Journal des Chambres de Commerce, Le Gaulois.

N B.—L'Abeille échange déjà avec le Journal des Débats, Le Figaro, La Liberté de France, Le Temps.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi, Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Giroude, La Guyenne, Le Courrier de la Loire, Le Courrier de Lyon, Le Progrès, Le Salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Périgord, La, Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM. Chavery—Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères.

Billo.—Directeur Politique aux Affaires Etrangères.

Renard—Chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

A. Person—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.

Deaumulins—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Jobbé Duval - Membre du Conseil Municipal de Paris.

Clamageran—Sénateur.
Cordier—Sénateur.
Paul Bert— Député.
Henri Chevoir ..
Clemenceau ..
Mgr Freppel ..
Tony Revillon ..
Laurier ..
Baron de Soubeyran ..
Spuller ..
Wilson ..
Félix Faure, Député, Sous Secrétaire d'Etat des Colonies.

A. Coubert, Comte A. d'Abzac, Commissaire-Ordonnateur.
Crémieux, A. Pascal, Charles Bal, Donon, Général Victor Maignan, De Mollinet, Commandant Courrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Sur ma demande, la Direction de l'Exposition Universelle a bien voulu consentir à prendre 50 abonnements de six mois à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans et 50 au "Messager Franco-Américain" de New-York.

Les deux journaux seront servis aux adresses qui suivent, afin de répandre dans le public Français tous les renseignements de nature à faire apprécier au gouvernement de la République, ainsi qu'à nos industriels, l'importance et le but de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Liste des destinataires :

MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St-Etienne, Roubaix, Cavarre, Lille, Reims, Epernay, Bouviers, Arras, Bayonne, Beaugon Brest, Caen, Cherbourg, Clermont, Ferrand, Cognac, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbeuf, Limoges, Montpellier La Rochelle, Sedan, Toulouse, Perigueux, Alger, Constantine, Philippeville.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux de Paris—Le XIXe Siècle, l'Economiste Français, La France, Le National, Le Pays, Le Petit Journal, Le Siècle, Le Soir, Le Temps, Le Journal des Chambres de Commerce, Le Gaulois.

N B.—L'Abeille échange déjà avec le Journal des Débats, Le Figaro, La Liberté de France, Le Temps.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi, Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Giroude, La Guyenne, Le Courrier de la Loire, Le Courrier de Lyon, Le Progrès, Le Salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Périgord, Le Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM. Chavery—Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères.

Billo.—Directeur Politique aux Affaires Etrangères.

Renard—Chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

A. Person—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.

Deaumulins—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Jobbé Duval - Membre du Conseil Municipal de Paris.

Clamageran—Sénateur.
Cordier—Sénateur.
Paul Bert— Député.
Henri Chevoir ..
Clemenceau ..
Mgr Freppel ..
Tony Revillon ..
Laurier ..
Baron de Soubeyran ..
Spuller ..
Wilson ..
Félix Faure, Député, Sous Secrétaire d'Etat des Colonies.

A. Coubert, Comte A. d'Abzac, Commissaire-Ordonnateur.
Crémieux, A. Pascal, Charles Bal, Donon, Général Victor Maignan, De Mollinet, Commandant Courrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE.

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Rouley Dominique — Dumares Blanche
Bordo J. B. — Dulaux Fortin
Bonneaux Hippolyte — Fondard François
Laurent — Fauvel Stéphanie
Baby Jacques — Guiard Joseph
Cortelle Michel — Goujon Léon Marie
Charpentier Honoré — Herisy Jacques
Cavalier Georges — Le Herisy Jacques
Castaing François — Labarque Jean
Cornier Vve, née Amont — Lovasseur
Casse Jeanne — Mourret Jean B
Charyin Henri — Pain de Bonnemare
Doura Rabenue — Houses François
Duthoil Mme — Taquet Vve, née Allera
Davezac Josephine — Tristani Antoine
Davezac Jean — Voquet Joseph
Descomet Théodore — Vallamiet-Tauriat de
Delacamisson Mme
15 mai 1884.

Arvoy Charles — Girard Mme A.
Algais Yvonne-Riquet — Giraud Mlle Angèle
Coste Lucien, héritiers — Gnanivet Jean Pierre
Congot Jean Baptiste — Labrete Jeanne Marie
Dumas Pierre — Lava Arthur
Dumas Ernest — Harant dit Jean Baptiste
Dumas Edouard — Passerin Angèle
Duhor François — Bizard P. A.
Duseraux Charles — Pema Frank
Dastugue Joseph Eugène — Pomès Jean Bruno
Daurin Louis — Rigot Alphonse et veuve Adolphe
Despaux Charles — Buffier Charles
Espinasse Albert — Sahuque Jean Urbain
Escudé Gabriel — Sanchès Louis
Girardi Charles — Séaus Baptiste
Guérin femme Lebon — Serpentini Jules François
Girard Dlle Fortunée — Gois

La Nouvelle-Orléans, le 1er juin 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général vient de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St-Etienne, Roubaix, Cavarre, Lille, Reims, Epernay, Bouviers, Arras, Bayonne, Beaugon Brest, Caen, Cherbourg, Clermont, Ferrand, Cognac, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbeuf, Limoges, Montpellier La Rochelle, Sedan, Toulouse, Perigueux, Alger, Constantine, Philippeville.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux de Paris—Le XIXe Siècle, l'Economiste Français, La France, Le National, Le Pays, Le Petit Journal, Le Siècle, Le Soir, Le Temps, Le Journal des Chambres de Commerce, Le Gaulois.

N B.—L'Abeille échange déjà avec le Journal des Débats, Le Figaro, La Liberté de France, Le Temps.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi, Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Giroude, La Guyenne, Le Courrier de la Loire, Le Courrier de Lyon, Le Progrès, Le Salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Périgord, Le Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM. Chavery—Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères.

Billo.—Directeur Politique aux Affaires Etrangères.

Renard—Chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

A. Person—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.

Deaumulins—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Jobbé Duval - Membre du Conseil Municipal de Paris.

Clamageran—Sénateur.
Cordier—Sénateur.
Paul Bert— Député.
Henri Chevoir ..
Clemenceau ..
Mgr Freppel ..
Tony Revillon ..
Laurier ..
Baron de Soubeyran ..
Spuller ..
Wilson ..
Félix Faure, Député, Sous Secrétaire d'Etat des Colonies.

A. Coubert, Comte A. d'Abzac, Commissaire-Ordonnateur.
Crémieux, A. Pascal, Charles Bal, Donon, Général Victor Maignan, De Mollinet, Commandant Courrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

A vendre Une MAISON en bois, en partie neuf, ainsi que six terrains, contigus à la propriété, située encoignure Commune et Téléphone.

Pour les conditions s'adresser sur les lieux.

27 juil—3f

GODCHAUX

MARCHAND DE

VETEMENTS

CONFECTIONNES

ET

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

Notre grande vente à sacrifice a commencé, et nous invitons respectueusement le public à venir se rendre compte du bon marché que nous leur offrons en fait de

Vêtements Confectionnés

Avec le plus grand soin.

Nous les offrons à la réduction considérable de

50 Pour Cent !

10 juil—

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"*Mesieurs:* Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert de Scrofules, et sa lettre ci-dessous vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie sérofuleuse au poignet. Il y a deux ans, de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multipièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement,

W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient telles la vie était pour moi un fardeau, et commençai dernier, et je l'ai continue depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis que ce je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

Votre sincèrement,

HIRAM PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Champagnes et de l'Ouest

97 RUE DECATUR,

mars—1an — Nlle-Orléans.

Bureau de l'Agence des Stoves à gaz,

13 RUE BARONNE.

J'INVITE toutes les personnes désirant faire usage de stoves à gaz pour le chauffage et la cuisine, à venir examiner mes assortiment de stoves à gaz à mon magasin, 13 rue Baronne, élevé en face de la station des chars de Carrollton.

C'est le plus grand assortiment de stoves à gaz, des derniers genres et des meilleurs genres, qui ait jamais été exibité en dehors des villes du Nord.

Ils sont de tous genres, de toutes grandeurs.

Leur propreté, leur bon marché et l'absence de chaleur que donnent les stoves en rangée ordinaire de coke et de bois, font de ces stoves les plus convenables à notre climat.

C'est le seul stove qui grille et rôtisse également comme un stove ouvert.

Je me suis décidé à embrasser ce genre d'affaires, car je sais que le gaz donné un stove à la Nouvelle-Orléans est parfaitement excellent pour ces stoves de chauffe et de cuisine.

Je serai au magasin de 8 heures du matin, à 7 heures du soir pour expliquer d'une façon pratique les avantages du système de cuisine.

JOHN N. LYNN,
Brooklyn N. Y.

4 juil—1m

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Zgouliski, recommandé pour la tonne de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à double échappement, elles ne sont été fabriquées expressément pour notre climat et sont pleinement garanties. Quoique ces Pianos à un prix extraordinaire modique.

Accordage et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

1 Nov—

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et le guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, suite par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les douleurs de la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Les guérisons garanties. La réminiscence de l'y être guéri par un simple mécanisme, sans d'ennui. Les maladies de femmes et irrégularité de l'or ganisme guéries promptement. La Femme Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 Rue South Rampart st.

mars—R—1an

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

94 et 96 rue Conti,

18mars— Seul propriétaire et fabricant.

Proclamation de Quarantaine

BUREAU DE SANTÉ DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1884.

ATTENDU QUE LE MEUVIEME JOUR DE juillet 1884, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a passé la résolution suivante;

"Attendu qu'il est reconnu que le choléra existe à Toulon et à Marseille sous forme épidémique; il est

"Résolu, que le président de ce bureau ordonne à tous les officiers de quarantaine dans toutes les stations de cet Etat, de détenir tous les navires venant des dits ports ou de tous autres ports où le choléra pourrait exister; le dit ordre devant être maintenu jusqu'à ordre contraire de ce bureau."

Maintenant, et conformément à la dite résolution et en obéissance au dit ordre, je lance cette proclamation de quarantaine qui prendra effet à partir du neuvième jour de juillet 1884 avec les spécifications suivantes:

"Tous navires avec leurs équipages, passagères et cargaisons, arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, venant des ports français de Toulon et de Marseille, ou de tout autre port nouvaux devenir infecté par le choléra, seront détenus pour observation et désinfection jusqu'à ce que ce bureau en décide autrement et juge convenable de leur permettre la libre pratique du port de la Nouvelle-Orléans.

"Les officiers de quarantaine des différentes stations sont spécialement chargés de la stricte exécution de cette proclamation.

JOSEPH HOLT, M. D.
Président du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane. 18juillet—8f

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Mobile, & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanic's Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 post Carrollton.

J. D. HARVEY, propriétaire.

1 juil—1an—rée

LA.S.L.

QUE TOUT

1884 —LE—

MONDE

SACHE

Que cette loterie est la seule qui ait un Etat ait été volée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION

—DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE H,

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 12 AOUT 1884,

Un dérangement que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	75,000, soit	75,000	
1 Lot de	25,000,	25,000	
1 Lot de	10,000,	10,000	
2 Lots de	6,000,	12,000	
2 Lots de	2,000,	10,000	
10 Lots de	1,000	10,000	
20 Lots	500,	10,000	
100 Lots de	200,	20,000	
200 Lots de	100,	20,000	
500 Lots de	50,	25,000	
1,000 Lots de	25	25,000	

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation à $750 chacun pour les seul billets restant du numéro qui sera gagné le lot de $75,000 soit		6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les seuls billets restant du numéro qui sera gagné le lot de $25,000, soit		4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les seul billets restant du numéro qui sera gagné le lot de $10,000, soit		2,250
1,967 Lots se montant à		$265,500

CERTIFICAT.

"Nous désirons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et centrolons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, continuent avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis à vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Champagnes et de l'Ouest

97 RUE DECATUR,

mars—1an — Nlle-Orléans.

ELKIN & CIE.,

100.....RUE DU CANAL.....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans coutures.

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.

21 avril—

V. WEHRMANN.

136.....Rue Royale.....136

Entre Toulouse et St-Pierre.

MERCERIE, PARFUMERIE, PAPETERIE, VANNERIE, JOUETS ENFANTS.

Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violons, Guitares, Zither, etc.

Machines à coudre neuves et de seconde main, fil, huile, aiguilles, huile et fournitures pour Machines à coudre.

Eventail de tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.

V. Wehrmann, MECANICIEN de 13 ans d'expérience, s'occupe de la réparation de tous genres de Machines à coudre.

Fabrication de pièces sur commande.

Toutes les réparations sont garanties.

Plaquage et fer de formes pour cordonniers.

Inspection et réparation de machines à coudre à l'usage des ébénistes, corsetières et fabricants de sacs. S'adresser au No 136 rue Royale.

1 juil—1an—rée

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

A. Rocheron & Co. vs. Mme M. E. Grandpré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,751.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre désignés par les numéros quinze, seize, neuf, huit et sept (15, 16, 9, 8 et 7), situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot numéro 442 borné par les rues Baudon, Hagan, St-Philippe et Ursulines, et mesurant comme suit: le lot numéro seize mesure trente pieds neuf pouces et quatre lignes (30, 9, 4) de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de cent pieds et forme la ligne parallèle de cent pieds (100) et touche le lot numéro seize ci-dessus décrit; le lot numéro neuf mesure trente trois pieds neuf pouces et six lignes (33, 9, 6) de face à la rue Baudon sur une profondeur de deux cents pieds un pouce et cinq lignes (200, 1, 5) sur le côté le plus près de la rue Ursulines, et cent quatre vingt neuf pieds six pouces et cinq lignes (189, 10, 5) de profondeur sur le côté le plus près de la rue St-Philippe sur une largeur dans le fond de trente cinq pieds six pouces et quatre lignes (35, 6, 4); le lot numéro sept mesure trente trois pieds neuf pouces et six lignes (33, 9, 6) de face à la rue Baudon, cent soixante dix neuf pieds six pouces et cinq lignes (179, 7, 5) de profondeur sur le côté du lot numéro huit et cent soixante neuf pieds quatre pouces et quatre lignes (169, 4, 4) sur le côté vers la rue St-Philippe, sur une largeur dans le fond de trente cinq pieds six pouces et quatre lignes (35, 6, 4).

Le tout des dits lots ci-dessus décrits confor mément à un plan du Surveyor, en date du 4 juillet 1877, déposé en l'étude de Charles T. Soulet, notaire en cette ville, pièce 13 cotée 1877.

Acquis par le défendeur de L. A. Hillaud, conformément à un acte passé devant C. T. Soulet, notaire, le 13 juillet 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 juil—20 août 5,19,19,24 30

Mechanics' and Traders' Insurance Company vs. Alexander McLeod.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,645.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bordeaux, Nayades, contenant 50 pieds de façade à la rue Valence et 120 pieds de profondeur, ainsi que le tout se comporte, mesurant, tel que le tout se comporte, mesurant, tel que le tout se comporte, mesurant, tel